

**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**TROPHÉES DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE 2021**  
Catégorie « Organisations »

**PORTS DE LILLE**

*Dossier suivi par Lucile Janssoone et Charlotte Coupigny, Réseau Alliances*

---

## **I/ PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION CANDIDATE**

---

### **1. INFORMATIONS GENERALES**

---

Raison sociale : Ports de Lille

Statut : Service Industriel et Commercial – SIC, équipement géré de la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, concessionnaire des Voies Navigables de France.

Date de création/de reprise : 1935

Domaine d'activité : Mise à disposition par location d'entrepôts logistiques, de terrains industriels et de quais y attenants, de locaux d'activités et de bureaux, opérateur portuaire de marchandises par voies fluviale et ferroviaire, logistique urbaine.

Territoire(s) d'action : échelle locale, métropolitaine, régionale, nationale et internationale

Effectif : 85 (44 personnes pour le pôle bureaux et 41 personnes pour le pôle conteneurs)

Adresse complète : Place Leroux de Fauquemont – CS 91394 – 59014 LILLE CEDEX

Personne en charge du dossier :

**Nom** : FEUGIER

**Prénom** : Sarah

**Fonction** : Responsable RSE

E-mail :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Autres contact(s) : Nom(s), Prénom(s), Fonction(s), Mail(s)

- LEFEBVRE Alain, Directeur Général,
- LÉTOCART Anne, Secrétaire Générale,
- VANPOUCKE Charlotte, Responsable communication,
- BANOVAC Ksenija, Responsable de l'innovation, de la prospective et rev3,

Site Internet : <https://www.portsdelille.com/>

Compte Twitter / LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/ports-de-lille/>

Compte Instagram : <https://instagram.com/portsdelille?igshid=1kmt6izoinser>

Chaîne YouTube Ports de Lille : <https://www.youtube.com/channel/UCbdIVszOfgGJ-nuJGk6UEcA>

Prix et nominations :

- 2020 – Lauréat du Prix coup de cœur du jury au Challenge mobilité Hauts-de-France

**Certifications :**

- 2021 – ISTE : Installation de stockage temporaire agréée par les Douanes
- 2019 – Full OEA « sûreté et sécurité » et « simplification douanières »
- 2019 – SGS : Système de Gestion de la Sécurité (ferroviaire)
- 2017 – ISO 9001, certification renouvelée en 2020

Par décret du 20 avril 1935, l'Etat a confié la concession, c'est-à-dire la gestion du Port fluvial de Lille, à la Chambre de Commerce de Lille (CCI). La Chambre de commerce de Lille est devenue par la suite CCI Hauts-de-France. L'Etat a par la suite dévolu la gestion de son patrimoine fluvial à l'établissement public des Voies Navigables de France (VNF).

S'agissant d'une activité spécifique, la concession de Lille est gérée par le Service à caractère Industriel et Commercial « PORTS DE LILLE » de la CCI de région Hauts-de-France. Ports de Lille est donc un Service Industriel et Commercial (sans personnalité juridique) d'une CCI, Etablissement public administratif.

Le SIC Ports de Lille de la CCI Hauts-de-France est ainsi gestionnaire d'une activité économique industrielle et commerciale autonome (concession portuaire déléguée par Voies Navigables de France), dispose d'un numéro SIRET propre, d'une comptabilité propre et d'un personnel de droit privé dédié à l'activité (compétences managériales, d'aménagement, d'exploitation, commerciales, marketing, ressources humaines, juridiques, informatiques, comptables et financières nécessaires à la gestion de la concession).

La Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France est titulaire de 4 contrats de concession de sites portuaires gérés par son SIC Ports de Lille :

Références du contrat	Concédant	Sites concernés	Durée du contrat
Traité de concession des Ports de Lille Décret du 20 avril 1935 (J.O. du 9 mai, pages 4 972 à 4977) et ses 13 avenants	Voies Navigables de France	Lille, Santes, Wambrechies, Halluin, Loos-Sequedin, La Bassée, Don, Houplin-Ancoisne, Marquette et Haubourdin	Du 9 mai 1935 au 1 <sup>er</sup> novembre 2038
Port de Harnes Contrat de concession de services du 28 mars 2019	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (Détenant une concession de VNF du 4 février 2000 au 4 février 2030)	Harnes	Du 1 <sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2023
Port de Arques Arrêté préfectoral du 2 février 1990 et ses avenants	Voies Navigables de France	Arques	Du 1er février 1990 au 1er février 2040
Port de Douai Arrêté préfectoral du 8 octobre 1979 et arrêté préfectoral du 30 janvier 1980	Voies Navigables de France	Douai	Du 8 octobre 1979 au 8 octobre 2029

Ports de Lille opère également sur la plateforme portuaire de Béthune ; le port de Béthune est une concession octroyée par VNF à la CCI Artois.

## 2. CONTEXTE & ACTIVITE

---

### 1) Racontez-nous l'histoire de votre structure ?

Le Port de Lille a été officiellement créé par un Décret de 1935, accordant à la CCI la concession d'un nouveau site portuaire jugé nécessaire par la Ville de Lille pour le développement économique de la métropole Lilloise. Après-guerre, Ports de Lille s'est transformé en port industriel, voué au **transbordement de produits lourds et en vrac**, en **un ensemble de plateformes portuaires multimodales**. En tant que centre de services logistiques, il a développé des **prestations spécialisées et s'est investi dans la conteneurisation**. Aujourd'hui, il poursuit son développement en mettant en œuvre des **outils et des méthodes pour allier performance économique, préservation des environnements et progrès sociétaux**, notamment grâce à **l'usage du fluvial et du ferroviaire**, mais aussi en intégrant de plus en plus des normes environnementales dans ses investissements, sa maintenance et sa sécurité.

### 2) Pour quelles raisons avez-vous initié une démarche RSE ?

Ports de Lille formalise sa démarche RSE sous les impulsions fortes de son Directeur général Alain LEFEBVRE et sa Secrétaire générale Anne LETOCART, appuyée dans un premier temps par le Président Philippe HOURDAIN et poursuivie par son successeur Louis-Philippe BLERVACQUE : avec le Comité de Direction et les équipes, nous soutenons et préservons le caractère durable et responsable des activités et services de Ports de Lille.

L'objectif fondamental est de rester **acceptable et accepté en milieu urbain en y intégrant nos activités de manière durable**.

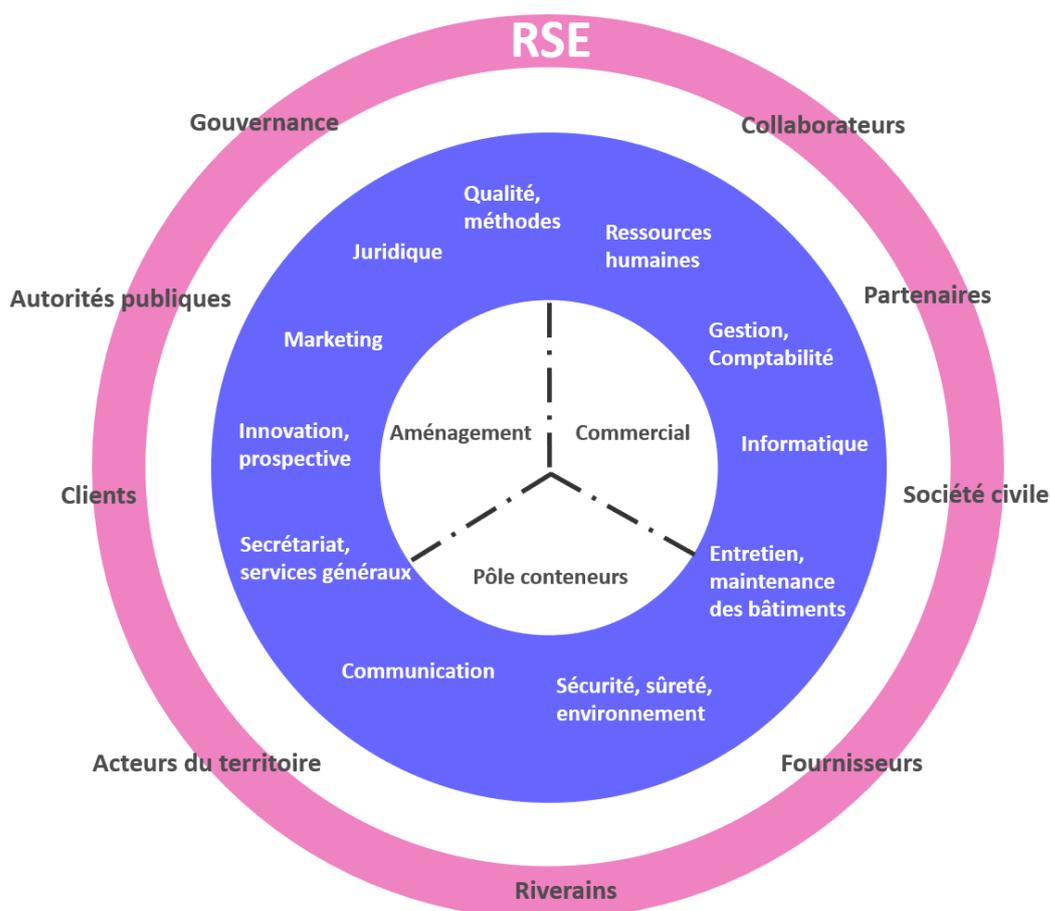
### 3) Pourquoi candidatez-vous aux Trophées de l'Economie Responsable ?

- Contribuer au développement économique responsable, à l'innovation et internationalisation de la région Hauts-de-France.
- Valoriser et impliquer l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices dans la dynamique de transformation culturelle et d'évolution de Ports de Lille.
- Renforcer nos liens avec l'ensemble de la communauté portuaire. Partager et faire connaître les activités de celle – ci auprès de l'ensemble des parties concernées y compris le grand public.

### 3. PARTIES PRENANTES

#### 4) Quelles sont les parties prenantes prises en compte dans le déploiement de votre démarche RSE ?

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> <u>Collaborateurs</u> | <input checked="" type="checkbox"/> <u>Collectivités</u> | <input checked="" type="checkbox"/> <u>La Planète (environnement)</u>                     |
| <input checked="" type="checkbox"/> <u>Clients</u>        | <input checked="" type="checkbox"/> <u>Associations</u>  | <input type="checkbox"/> <u>Autres : le concédant (VNF) et les institutionnels, média</u> |
| <input checked="" type="checkbox"/> <u>Fournisseurs</u>   | <input checked="" type="checkbox"/> <u>Ecoles,</u>       |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> <u>Actionnaires</u>   | <u>universités</u>                                       |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> <u>Société Civile</u> |  |   |



Cartographie des parties prenantes de Ports de Lille.

Réalisation : Ports de Lille, 2020

Répondez aux questions ci-après en détaillant le plus possible vos actions RSE emblématiques et leurs bénéfices pour l'entreprise et ses parties prenantes. Indiquez si possible pour chaque action des indicateurs chiffrés.

---

## II/ VOTRE DÉMARCHE RSE

---

### 1. GOUVERNANCE

---

#### 1.1. MISSION & VALEURS

---

##### 5) Quelle est la mission de votre structure / sa contribution à la Société ?

**Servir la métropole et la région**, telle est notre Raison d'Être et d'Agir. Nos orientations de développement contribuent à créer et impulser des solutions intermodales de marchandises connectées à l'économie du territoire et ses environnements.

##### 6) Quelles sont vos valeurs ?

- **Port innovant** – nous réinventons et adaptons notre offre logistique aux enjeux de demain
- **Port sociétal** – nous assumons notre responsabilité sociétale par l'engagement et la prise en compte de l'ensemble de nos environnements que sont l'économie, l'écologie et le social.
- **Port performant** – nous captons, monitorons et anticipons nos activités économiques pour accomplir nos objectifs stratégiques.
- **Port interconnecté** – nous nous engageons dans des démarches collectives (multi-réseaux, partenariats) pour faire progresser l'ensemble et en intégrant la transformation numérique et la digitalisation.

#### 1.2. ENJEUX & OBJECTIFS RSE

---

##### 7) Quels sont les enjeux RSE liés à votre activité ?

2020 a permis de formaliser notre démarche RSE et d'intégrer ses enjeux à la stratégie de Ports de Lille : **évoluer pour durer**. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- **La préservation et la sécurisation de nos sites** – Ports de Lille possède un large patrimoine immobilier qu'il convient de maintenir en bon état de fonctionnement pour assurer la sécurité et la santé de toutes et tous – normes et réglementations, ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement), etc.
- **La communication et la collaboration avec nos parties prenantes** – créer des relations de confiance et durables avec nos parties prenantes – communauté portuaire, collectivités, associations, institutionnels, riverains, universités, etc.
- **L'expérimentation et l'innovation** – Ports de Lille est en recherche constante d'amélioration et d'innovation au service des besoins de la métropole et de la région, mais également de la satisfaction clients.
- **La performance, la qualité et l'attractivité** – nous veillons à fournir un service de qualité à l'ensemble de nos clients – certification ISO 9001, certification OEA, BREEAM® (Building Research Establishment Environmental Assessment Method, méthode d'évaluation de la performance environnementale des bâtiments), offre intermodale, etc.
- **La formation et la sensibilisation (interne et externe)** – Ports de Lille accompagne et forme ses collaborateurs et collaboratrices – plan de développement des compétences. Nous sommes également attentifs à la cohérence entre nos objectifs de développement et ceux de nos clients et fournisseurs – communauté portuaire.

##### 8) En fonction de ces enjeux, quels sont les objectifs de votre démarche RSE ?

→ **Économiques**

- Rénover, maintenir et entretenir notre patrimoine afin qu’il continue à répondre aux besoins du marché ;
- Aménager et construire durablement ;
- Développer et soutenir l’intermodalité pour le transport de produits et de marchandises.

#### → Sociaux

- Valoriser les équipes de Ports de Lille ;
- Développer les compétences et assurer l’employabilité par l’élaboration d’un plan de formations ;
- Garantir la qualité de vie au travail par de nouveaux aménagements et en proposant de nouveaux services ;
- Renforcer les mesures en matière de cybersécurité – data ;
- Valoriser les initiatives internes ;
- Encourager et développer le dialogue social.

#### → Environnementaux

- Devenir un territoire d’expérimentation et de production pour la mission rev3\* ;
- Assurer la sécurité, sûreté et l’environnement sur nos sites ;
- Préserver et accueillir la biodiversité.

#### → Sociétaux

- Renforcer le dialogue avec l’ensemble de nos parties prenantes – COPIL Concertation continue ;
- Développer les synergies avec notre communauté portuaire et mettre en exergue les success-stories RSE et rev3. Notre communauté portuaire regroupe l’ensemble des clients implantés sur nos sites portuaires, soit près de 200 entreprises ;
- Fédérer des actions d’intérêt commun ;
- Sensibiliser, tisser et renforcer nos liens.

**\*rev3** – depuis 2019, Ports de Lille participe à la mission de la Troisième révolution industrielle (rev3) (portée par la Région et la CCI Hauts-de-France) en partenariat avec l’équipe rev3 de la CCI Hauts-de-France afin de devenir un territoire d’expérimentation à l’échelle de la région. L’ambition globale est de développer une démarche rev3 en plusieurs étapes : recenser les actions rev3 déjà réalisées par Ports de Lille, mais aussi par nos clients puis, réfléchir à de nouvelles actions à engager. L’objectif global affiché étant de sensibiliser et tisser des liens avec notre communauté portuaire. Afin d’engager cette transition, la Troisième révolution industrielle s’appuie sur 5 piliers initiaux et 3 axes transversaux, interreliés : le développement des énergies renouvelables, les bâtiments producteurs d’énergie, le stockage de l’énergie, la mise en place de réseaux intelligents, la mobilité durable, l’efficacité énergétique, l’économie circulaire et l’économie de la fonctionnalité.

### ***1.3. MANAGER SON ORGANISATION AVEC TRANSPARENCE***

---

#### **9) Comment votre structure implique-t-elle les collaborateurs et/ou d’autres parties prenantes dans la stratégie de l’entreprise ?**

**Organisation et management** – La stratégie de Ports de Lille et son organisation évoluent pour intégrer les nouveaux enjeux de développement durable. Ces transformations ont permis la création de nouveaux postes (Responsable RSE, Administrateur du Patrimoine, temps plein gestion & valorisation des Espaces verts, etc.), mais aussi de nouvelles manières de travailler par la création de COPIL et groupes de travail pluridisciplinaires sur les thématiques de l’énergie, de la biodiversité, de la protection des données, de la relation clients, etc.

La gouvernance de Ports de Lille s’organise autour de trois instances :

- **Voies Navigables de France – VNF, la Chambre de Commerce et d’Industrie de Région Hauts de France – CCIR HDF et la Chambre de Commerce et d’Industrie Locale Grand Lille – CCI GL**, agissent et valident la stratégie de développement de Ports de Lille, accompagnent dans les décisions et entérinent tout ce qui touche aux achats et investissements.
- **Le Conseil d’Orientation de Ports de Lille – COPORTS**. Cette instance, composée d’une douzaine de personnes issues du monde économique, propose et conseille Ports de Lille dans son développement. Il s’agit d’une instance de consultation.
- **Le Comité de Direction – CODIR**, a pour mission de construire le projet stratégique de l’entreprise et de le mettre en œuvre avec les équipes de Ports de Lille. Composé des responsables des services de Ports de Lille : Direction générale, Secrétariat général, Direction administrative et financière, Direction commerciale et du développement, Direction de l’exploitation, Sécurité, sûreté et environnement et Administration du patrimoine. Les orientations stratégiques doivent être soumises à l’avis des élus de la CCI Grand Lille et à l’approbation de l’Assemblée générale de la CCI Hauts-de-France et/ou de VNF selon les sujets.

La stratégie de Ports de Lille, élaborée et adaptée par le Comité de Direction depuis 2013, a été rappelée en fin d’année 2020 à l’ensemble des salarié-es en mettant en évidence le changement majeur dans la manière de l’implémenter : en intégrant la RSE. Ces ateliers de présentation ont permis d’échanger sur le développement de Ports de Lille. Ils seront suivis d’ateliers RSE thématiques permettant de coconstruire les projets à venir avec l’ensemble des collaborateurs et collaboratrices.

Depuis 2019, un nouvel outil de communication et de partage a été mis en place en interne : la **newsletter**. Elle est éditée et publiée de manière bimestrielle, elle permet de suivre et communiquer sur les projets menés par Ports de Lille, de valoriser les collaborateurs et collaboratrices par la parution de portraits et d’informer sur le calendrier des événements à venir, etc. [Newsletter mars 2021](#)

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Membres CODIR	Nbre	7	4	3
Répartition femmes CODIR	%	14 %	25 %	0 %

**Dialogue social** – Depuis 2019, Ports de Lille est doté d’un Comité Social et Economique (CSE) – celui-ci a pris le relai de l’ex-Délégation Unique du Personnel (DUP). Le CSE a pour mission d’assurer l’expression collective des salarié-es permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l’évolution économique et financière de l’entreprise, à l’organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production. En 2020, le budget était de 51.000 € pour les ASC – Activités Sociales et Culturelles, et 5.294 € pour le fonctionnement.

Les membres du CSE sont associés et concertés à une grande partie des prises de décision. Plusieurs accords ont été signés entre la Direction de Ports de Lille et le Délégué Syndical, notamment sur l’aménagement du temps de travail, le travail du dimanche, les horaires individualisés ou encore la prime exceptionnelle de pouvoir d’achat. Une adresse courriel est mise à disposition du personnel Ports de Lille, des fournisseurs et partenaires du CSE afin de faire remonter les remarques, questions sur les sujets les plus divers. Le suivi, la gestion et les réponses aux courriels sont assurés par les membres du CSE en fonction des sujets et des disponibilités. Au-delà des obligations réglementaires, des formations sont proposées aux membres du CSE pour leur permettre de mieux appréhender l’ensemble des enjeux de la représentation du personnel. À ce titre, l’un des membres est référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes.

## QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Accords signés ( <i>hors NAO et hors avenants</i> )	Nbre	1	2	2
Budget alloué au CSE	€	56 294 €	57 226 €	-

### 10) Comment sensibilisez-vous vos parties prenantes aux enjeux RSE liés à votre activité ? Précisez vers quelle partie prenante.

Ports de Lille veille à sensibiliser et impliquer l'ensemble de ses parties prenantes aux enjeux RSE :

- **Gouvernance institutionnelle** – une assemblée générale annuelle est organisée par la CCI afin de faire le point sur les actions réalisées durant l'année et orienter les choix de développement stratégiques de Ports de Lille. Le CoPorts est également consulté lors de ses séances sur ces thématiques.
- **Gouvernance interne** – des réunions hebdomadaires / régulières sont tenues afin de valider les projets en cours et impulser la dynamique RSE et rev3 auprès de l'ensemble des services du port.
- **Les équipes de Ports de Lille** – elles sont impliquées dans les actions RSE et rev3 menées. Ils participent également à l'élaboration du plan d'action et l'animation de la démarche RSE.
- **Communauté portuaire** – lors des négociations commerciales ou des visites clients, nous échangeons sur nos bonnes pratiques respectives. Nous sommes à l'écoute des demandes clients pour faire évoluer nos prestations. Nous intégrons les concepts RSE dans nos Conventions d'Occupation Temporaire (COT)<sup>1</sup>. Des ateliers/réunions d'échanges avec la communauté portuaire sont également déployés par thématiques : mobilité, installation de bornes électriques, gestion des déchets, des espaces verts, des nuisances, etc. L'accompagnement passe également par le suivi actif des services Sécurité, Sûreté, Environnement et Maintenance et entretien du patrimoine.
- **Fournisseurs** – recherche de fournisseurs qui prennent en compte et respectent les critères sociaux et environnementaux dans leurs propositions de services ou de produits (traçabilité et origine des produits).
- **Collectivités et acteurs du territoire** – nous dialoguons régulièrement avec les élus locaux afin de renforcer nos liens et inscrire notre démarche RSE à l'échelle locale. Lors de nouveaux projets, nous les intégrons dans le processus afin d'enrichir les projets et les rendre acceptables pour l'ensemble des parties prenantes (clients, PdL et société civile).
- **Société civile** (riverains, associations, etc.) – nous sommes attentifs aux sollicitations issues de la société civile. Nous échangeons sur les sujets divers afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, riverains des ports. Nous travaillons également avec des associations locales lors de l'élaboration de projets mobilité et biodiversité : l'Association Droit Au Vélo, les Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, etc.

---

<sup>1</sup> Convention d'Occupation Temporaire : se définit comme un contrat par lequel les parties manifestent leur volonté de ne reconnaître à l'occupant qu'un droit de jouissance temporaire. Ici, limité à la durée de la concession.

- **Écoles et universités** – nous intervenons auprès des écoles et universités dans le cadre de cours, afin de présenter les métiers et activités de la logistique et du transport. Ces interventions sont également l’occasion de valoriser le développement de Ports de Lille et nos bonnes pratiques.
- **La Planète** – nos sites s’inscrivent dans une dynamique de préservation du patrimoine faune / flore à l’échelle de la Métropole et de la région. Nous veillons à respecter les obligations en vigueur voire à aller plus loin en proposant des aménagements permettant l’accueil et la préservation des espèces par exemple.

## 2. DROITS DE L’HOMME

### 2.1. DIVERSITE, EGALITE DES CHANCES & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

#### 11) Comment votre structure favorise-t-elle la diversité & l’égalité des chances ? (Lutte contre les discriminations, égalité homme/femme, personnes en situation de handicap, seniors, insertion...). Précisez vos indicateurs chiffrés

**Lutte contre les discriminations** – Lors de la diffusion d’offres d’emplois, nous les communiquons sur plusieurs plateformes dont certaines dédiées à **l’insertion professionnelle**. Des partenariats ont été créés avec des organismes de prévention et d’accompagnement des personnes en difficultés, notamment avec le Département du Nord – Direction Territoriale de Prévention et d’Action Sociale (DTPAS) de la Métropole Roubaix-Tourcoing, mais aussi avec des organismes de placement spécialisés (OPS) tel que Cap emploi pour l’accompagnement vers et dans l’emploi des personnes en situation de handicap ou la plateforme PROCH’EMPLOI « Plateforme territoriale Lille Métropole Pévèle » qui favorise les circuits courts entre les entreprises et les demandeurs et demandeuses d’emploi.

Malgré les actions engagées, nous ne répondons pas à notre obligation légale d’emploi de 6 % de travailleurs Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH). Nous versons donc une cotisation par l’intermédiaire de la CCI Hauts-de-France **au Fonds pour l’Insertion des Personnes en situation de Handicap dans la Fonction Publique (FIPHFP)**. Parallèlement à ces obligations réglementaires, Ports de Lille mène une politique volontariste sur ce sujet et **sollicite systématiquement les organismes avec lesquels nous avons des partenariats**, aménage ses postes de travail, a recours à des clauses d’insertion sociale dans ses marchés publics notamment de travaux et fait appel à des fournisseurs et sous-traitant travaillant avec des personnes en situation de handicap.

**Égalité hommes/femmes** – Ports de Lille veille au respect des critères légaux en matière d’égalité femmes/hommes. Nous obtenons un index de 92/100, index agrégé avec la CCI Hauts-de-France.

**Insertion** – Ports de Lille mène une **politique volontariste en faveur de l’insertion professionnelle**. Un dispositif de Job Dating en partenariat avec Pôle Emploi a permis le recrutement de 16 conducteurs d’engins au profil atypique. Ce processus nous a permis de mettre l’accent sur le savoir-être (motivations, envie de faire, tests psychométrie, confiance, intelligence prédictive, etc.) et non sur le savoir-faire.

Autre exemple : Ports de Lille a accueilli fin 2020 une stagiaire en situation d’autisme ; cet échange humain très riche a été un succès tant pour la stagiaire ravie de cette expérience que pour la responsable de stage et pour la Direction.

**Mobilité interne** – Ports de Lille encourage la mobilité interne en **développant les talents et les savoirs de ses salarié-es afin qu’ils et elles puissent évoluer sur des compétences transversales en changeant de poste ou de métier**. Cette politique s’appuie à la fois sur les entretiens professionnels et/ou le bilan individuel d’activité, mais aussi sur la capacité à détecter les besoins de développement professionnel et personnel. Cette gestion a permis à Ports de Lille de faire évoluer des personnes en interne (postes d’exploitation vers des postes de services supports) tout en contribuant à renforcer la collaboration et la communication entre les services. Ainsi, en 2020, 31 personnes ont bénéficié de promotions. Par promotion, Ports de Lille entend une **progression salariale ou professionnelle se traduisant par un changement de poste avec un élargissement des missions et/ou changement de coefficient et/ou**

**augmentation salariale.** De plus, lors de l'ouverture d'un poste, nous le proposons en interne avant de le publier en externe.

Le service des ressources humaines, en lien avec les managers, suit et accompagne les personnes ayant bénéficiée d'une mobilité interne. Des objectifs sont définis avec le-la manager et des entretiens sont menés régulièrement afin d'assurer la bonne intégration de poste, mais aussi d'identifier les besoins de formation et de développement de compétences.

Une impulsion forte est également mise en œuvre pour le **développement des compétences dans le cadre du plan de formations**, l'objectif étant, au-delà des formations réglementaires, de maintenir l'employabilité, de permettre la mobilité interne, mais aussi de préparer les collaborateurs et collaboratrices aux métiers du port de demain.

**Politique senior** – Parallèlement à sa politique de mobilité interne, Ports de Lille enrichit **l'accompagnement envers ses seniors**. Lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2020, il a été acté l'augmentation des jours de congé seniors à 2 jours au 51<sup>e</sup> anniversaire et 4 jours au 55<sup>e</sup> anniversaire (contre 1 et 2 respectivement). De plus, les modalités d'obtention de la médaille du travail inscrites dans l'accord collectif de Ports de Lille ont été améliorées. Les collaborateurs-rices peuvent faire leur demande à partir de 5 ans d'ancienneté à Ports de Lille (contre 10 ans auparavant). La médaille du travail s'accompagne d'une prime équivalente à un mois de salaire de base brut.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Évolution effectif	Nbre	85	69	63
Répartition femmes dans l'entreprise*	%	31 %	32 %	34 %
Moyenne âge des collaborateur-rices	Années	44 ans	45 ans	48 ans
Personnes reconnues en situation de handicap	Nbre	2	0	0
Effectif des CDI	Nbre	83	68	63
Évolution de l'ancienneté	Années	11	12	14
Évolution du turn-over**	%	1.17%	9.85%	17%
Nbre personnes promues***	%	49,20%	52,17%	25,88%
Nbre de formations	Nbre	21	16	15

\*Politique volontariste de Ports de Lille pour la parité Hommes / Femmes : dans les bureaux administratifs, la répartition est de 59% de femmes contre 41 % d'hommes ; le pôle exploitation compte 7% de femmes contre 93 % d'hommes.

\*\*Moyenne entrées et sorties sur l'effectif au 31 décembre de chaque année.

\*\*\* Progression salariale ou professionnelle se traduisant par un changement de poste avec un élargissement des missions et ou changement de coefficient et ou augmentation salariale.

## 2.2. DROITS DE L'HOMME & PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'OIT

### 12) Comment votre structure s'engage-t-elle au respect fondamental des Droits de l'Homme et quels moyens met-elle en œuvre (y compris dans sa politique Achats) ?

Ports de Lille veille au respect des lois et réglementations sur le périmètre français et européen :

- Respect d'égalité entre les salarié-es conformément au Code du travail ;
- Prohibition de la discrimination au travail ;
- Respect de l'égalité des chances ;
- Droit au repos et aux loisirs ;

- Liberté syndicale ;
- Abolition du travail forcé et du travail des enfants ;
- Proposer un environnement de travail sain et sûr.

Nos marchés publics intègrent des dispositions sur le respect fondamental des Droits de l'Homme qui s'impose par les lois et règlements relatifs à la protection de la main-d'œuvre et aux conditions de travail du pays où la main-d'œuvre est employée. S'ajoute également le respect des dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la main-d'œuvre est employée.

Afin de rendre visibles nos engagements, une **Charte éthique** est en cours de rédaction.

### 3. RELATIONS & CONDITIONS DE TRAVAIL

#### 13) Comment organisez-vous le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur ?

Lors de l'arrivée de nouveaux collaborateurs un **dossier complet est transmis** (organigramme, modalités pratiques congés, mutuelle, bulletin prévoyance, avantages salariaux, services crèche, etc., règlement intérieur, etc.), un **parcours d'intégration est organisé** avec les responsables de chaque service (ou représentant-es) afin de présenter les différents métiers de l'entreprise, de rencontrer l'ensemble des équipes sur les différents sites. De plus, durant la période **d'essai plusieurs rendez-vous sont organisés avec le ou la manager et le service des ressources humaines** (1 rendez-vous / mois durant 4 mois). Ces rendez-vous permettent **d'accompagner la prise de poste, l'intégration dans les équipes, mais aussi de vérifier la cohérence entre la mission et le poste.**

#### 14) Quelle est la politique de votre entreprise en matière de prévention des risques professionnels ?

**Tous les ans, une évaluation des risques professionnels** est réalisée et intégrée au Document Unique. Le Document Unique est mis à jour chaque fois que nécessaire ; il est accessible à l'ensemble du personnel, recense tous les risques selon les postes et les métiers : équipes du pôle bureaux, équipes du pôle conteneurs et les équipes techniques. Ce document permet **d'identifier les risques et de proposer un plan d'actions techniques et organisationnelles** pour y pallier. Depuis 2020, le document unique intègre de nouvelles mesures en cohérence avec les directives gouvernementales pour la COVID-19. En 2020, Ports de Lille a alloué un budget de 77 000 euros aux frais de nettoyage supplémentaire, mise à disposition de gel hydroalcoolique, produits désinfectants et masques (chirurgicaux et lavables) pour l'ensemble de ses collaborateurs-rices.

De plus, Ports de Lille est très **attentif à la sécurité et la santé au travail** et 4 inspections sont organisées chaque année avec la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT). La santé de l'ensemble des équipes de Ports de Lille passe par **les bonnes postures sur les postes de travail**. Un ergonomiste de la Caisse d'assurance Retraite et de la Santé au Travail – CARSAT, mandaté par Ports de Lille, est intervenu sur différents postes, notamment pour les métiers de manutention ; ses recommandations ont été mises en application.

Un partenariat a été mis en place avec la Médecine du travail. En 2021, le médecin et l'infirmière du Pôle Santé Travail se sont rendus sur les sites de Ports de Lille afin de prendre connaissance des installations et aménagements de travail. Ce partenariat a pour objectif de **renforcer nos liens et d'assurer une meilleure prise en charge** lors des consultations.

Le Responsable Sécurité sûreté environnement de Ports de Lille, travaille en lien étroit avec le CSSCT au sein du CSE.

Ces démarches s'accompagnent de formations. Très régulièrement, sont mis en œuvre **des formations et rappels aux règles de sécurité et de sûreté sur les différents sites**. En 2020, Ports de Lille a formé l'ensemble de ses collaborateurs-rices à la sécurité et moyens de lutte contre les incendies. Des formations spécifiques sont également proposées, notamment pour les équipes du pôle conteneur qui sont amenées à traiter des matières dangereuses : reconnaissance des sigles, notions de base, habilitation spéciale, etc.

## QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Taux d'accident du travail	Nbre	3.08	3.88	NC
Taux d'absentéisme*	%	3.93	4.51	3.08

\* Taux absentéisme – dans le cadre de notre certification ISO 9001, sur l'ensemble sur l'activité du pôle conteneur (Lille, Santes, Béthune, Halluin).

### 15) Comment assurez-vous le développement professionnel de vos collaborateurs ?

**Développement des compétences** – Des entretiens (professionnels et d'évaluation) sont menés par le service ressources humaines et/ou le manager auprès de l'ensemble des collaborateurs·rices afin de faire le point sur le travail effectué et sur les conditions de travail. L'entretien professionnel, réalisé tous les 2 ans, permet de faire un état des lieux du parcours professionnel du salarié·e. Il **permet d'échanger sur les conditions de travail et de définir les besoins en matière de formations**. Le bilan individuel d'activité (= entretien d'évaluation) permet de **clarifier la contribution du collaborateur·rice, ses résultats et de fixer de nouveaux objectifs pour les années à venir**.

Ces entretiens permettent également de **présenter les dispositifs de formation et de développement des compétences afin d'envisager les perspectives d'évolution professionnelle**. L'ensemble de ces actions permettent d'assurer une **forte mobilité interne** à Ports de Lille, mais aussi de **garantir l'employabilité de l'ensemble du personnel en adaptant les compétences aux évolutions stratégiques de l'entreprise et des métiers de demain**.

Aussi, Ports de Lille a adopté une attitude volontariste en la matière. En 2020, **3,4% de la masse salariale** a été dédiée au compte personnel de formation et au compte personnel de formation de transition professionnelle (obligation réglementaire de 0.40 %). Ports de Lille accompagne cette démarche en proposant **des programmes et organismes de formation** à la suite des échanges avec le-la manager et le-la collaborateur·rice. Parmi les axes prioritaires de formation, Ports de Lille a identifié le **développement des pratiques de communication, digitales, des réseaux sociaux et de responsabilité sociale et sociétale**. De plus, Ports de Lille a porté son budget de développement des compétences d'un montant de 82 000 euros en 2020 à un montant de 100.000 euros pour 2021.

Parallèlement, Ports de Lille veille à **maintenir à jour ses fiches de postes** afin de rester au plus proche de la réalité terrain. Ces fiches permettent d'avoir une vision globale de l'organisation du travail, des rôles de chacun·e dans l'entreprise et d'informer sur risques « santé et sécurité » liés à certains postes. Elles rendent également compte des forces humaines dont dispose l'entreprise, mais aussi permettent d'anticiper sur les besoins futurs pour accompagner le changement.

## QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Évolution de l'effectif	Nbre	85	69	63
% personnes formées	%	60 %	58 %	56 %
Nbre heures de formation	Heures	1 212 h	700 h	1 495 h
% masse salariale allouée à la formation	%	3,4 %	1,10 %	2,10 %
Budget formation	€	82 000 €	63 600 €	80 000 €

### 16) Quels dispositifs ou aménagements avez-vous mis en place pour favoriser le bien-être de vos collaborateurs ?

**Bien-être et qualité de vie au travail** – les espaces de travail sont conçus pour favoriser le bien-être au travail. Ports de Lille a fait le choix de multiplier les **open-spaces** afin de favoriser les échanges. Lors des réaménagements de

bureaux, les collaborateurs et collaboratrices sont invité-es à formuler leurs besoins. Ainsi, des écrans de séparation de différentes hauteurs ont été installés afin de réduire les problèmes d'isolation phonique et créer une bulle de travail agréable pour la personne. De plus, des salles ont été mises à disposition pour les personnes souhaitant s'isoler ou travailler en petit groupe.

Depuis 2019, Ports de Lille a mis en place un **dispositif de télétravail** dans un premier temps dans le cadre des mouvements de grève liés aux gilets jaunes de décembre, puis en mars 2020 dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire COVID-19. Ce dispositif a permis à l'ensemble des postes télétravaillables (45 personnes) d'en profiter tout en initiant au changement dans l'organisation du travail selon les postes (équipement en ordinateur et/ou téléphone portable). Des **ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques numériques** ont été réalisés auprès de l'ensemble du personnel. Ils ont permis de communiquer et former à l'optimisation des outils informatiques, notamment l'utilisation du réseau privé virtuel (VPN). Un accord d'entreprise sur le télétravail est en cours de préparation.

Ports de Lille propose également des solutions aux salarié-es pour **favoriser le bien-être et l'équité au sein de l'entreprise**. Un partenariat a été créé avec les crèches People&Baby, modèle de crèches solidaires, pensées pour tous et présentes sur l'ensemble du territoire. Un contrat multi-berceaux a été signé par Ports de Lille, nous permettant de participer au financement de berceaux en crèche pour les collaborateur-rices en faisant la demande.

Le bien-être au travail c'est aussi l'importance d'une **coupure dans sa journée**, notamment à la pause méridienne. Chaque bâtiment est équipé d'une cuisine tout équipée comme à la maison (plaque de cuisson, micro-ondes, réfrigérateur, congélateur, ustensiles de cuisine, etc.) et de douches, vestiaires ; des activités, sportives, nature, culinaires ou culturelles, animées par des membres du personnel ont été organisées en interne. Une équipe de course à pied a également vu le jour.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Berceaux People&Baby	Nbre	5	2	2
Budget participation People&Baby	€	61 686	25 150 €	17 613

#### 17) En quoi les ressources humaines améliorent-elles l'attractivité de votre structure ?

La qualité des dispositifs de ressources humaines est primordiale afin que le port **soit reconnu auprès de l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices présent-es et futur-es** et traduise la volonté forte de la Direction de mener de vraies actions en faveur de la qualité de vie et du bien-être au travail.

Ports de Lille est fier de ses équipes et leur donne les moyens, à travers notamment le plan de développement des compétences, de se préparer ensemble aux enjeux et métiers du port de demain, et à **continuer à le rendre attractif sur le marché de l'offre d'emploi**. Aujourd'hui Ports de Lille est également **attentif, dans ses recrutements, à la sensibilité des candidats pour les thématiques du développement durable** afin de faciliter leur intégration et de trouver la meilleure harmonie au sein de ses équipes.

Dans l'accompagnement au quotidien de ses collaborateurs et collaboratrices, l'appui aux managers dans leur rôle vis-à-vis de leurs équipes, l'écoute, le dialogue, l'échange, Ports de Lille s'assure du bien-être de ses équipes par la mise en place d'organisations de travail, de services, du cadre de vie, du respect de la vie privée, mais aussi veille à l'interactivité entre ses équipes des bureaux et de l'exploitation, afin de créer des liens.

Les conséquences des actions qui vont en découler et les retombées quotidiennes vont durablement impacter la vie et le développement du port au-delà de l'interne, au niveau la communauté portuaire dans la mutualisation d'actions, et au niveau des différents partenaires, réseaux, fournisseurs, etc.

## 4. ENVIRONNEMENT

### 18) Quelles sont les ressources nécessaires à votre activité ? (matières premières, eau, énergies)

Dans le cadre de nos activités (manutention, gestion de patrimoine, commercialisation, etc.) nous consommons principalement :

- Électricité
- Carburant pour nos engins de manutention et pour nos déplacements professionnels
- Pneumatiques pour nos engins de manutention
- Matériaux du BTP

Afin de limiter et maîtriser nos consommations de ressources, nous agissons en priorité sur l'optimisation des déplacements, la sensibilisation aux bonnes pratiques énergétiques, à l'écoconduite, mais aussi à limiter la production de déchets grâce à l'élaboration d'une politique d'achat responsable.

### 19) Comment prenez-vous en compte l'impact de vos activités sur l'environnement ? Quels moyens mettez-vous en œuvre pour limiter ces impacts ? Exemples : ACV, bilan carbone, bilan GES, réduction et valorisation des déchets, éco-conception, réduction des consommations d'énergie et émissions CO<sub>2</sub>, utilisation d'énergies vertes, PDM, bâtiments, biodiversité...

- Pour chaque action, précisez vos indicateurs chiffrés.

Ports de Lille veille à maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement grâce à ses choix de développement stratégiques.

**Construction et rénovation d'entrepôts logistiques** – Les nouvelles constructions d'entrepôts à Santes sont certifiées BREEAM Very Good : Building Research Establishment's Environmental Assessment Method (BREEAM®). Ce système d'évaluation a pour objectif principal **d'atténuer les impacts du cycle de vie des nouveaux bâtiments sur l'environnement d'une manière efficace**, sans coûts supplémentaires et ce dès le démarrage des travaux.

Depuis 2015, Ports de Lille a investi près de 10 millions d'euros dans la rénovation de son patrimoine immobilier afin **d'assurer la sécurité des personnes, la préservation de l'environnement, mais aussi garantir l'attractivité de nos sites en proposant des offres en lien avec la réalité du marché**. Ces investissements ont permis à Ports de Lille de renforcer son positionnement d'acteur économique et logistique fort sur le territoire.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Budget bâtiments rénovés	€	4 500 000 €	1 300 000 €	1 030 000 €
Budget nouvelles constructions ( <i>hors plateformes</i> )	€	-	40 000 000 €	-
Bâtiments labellisés	Nbre	-	2	-
Surface bâtiments labellisés	M <sup>2</sup>	-	60 600 m <sup>2</sup>	-

**Gestion des déchets** – À la suite d'un état des lieux des déchets produits ou générés par nos activités, Ports de Lille a **renforcé ses actions afin d'optimiser la gestion de ses déchets**. Nous avons pu identifier les filières de tri formalisées, informelles ou inexistantes. Des filières de recyclage ou de valorisation sont actuellement en place notamment pour les déchets papier, plastique, matériel informatique, mobilier de bureau, huiles et matériels des engins de manutention, capsules café et autres consommables. Nous travaillons avec nos fournisseurs pour la **reprise et valorisation de certains déchets** (néons, huiles, pneus, capsules café, etc.) ou avec nos partenaires de collecte que sont Triselec et DOCUS pour les déchets papier, carton et le matériel informatique. Pour faciliter ce tri, des poubelles individuelles et boîtes collectives ont été installées ainsi que des affiches de sensibilisation au tri des déchets.

Notre service informatique mène une forte action de **maintien et d'optimisation du matériel** mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices. Aussi, lorsque les équipements arrivent en fin de vie, ils sont recyclés pour être valorisés par notre partenaire DOCUS. En 2020, **des ateliers ont été menés en interne afin de sensibiliser chaque salarié-e à la bonne utilisation des outils informatiques et d'identifier les écogestes à suivre.**

Par ailleurs, Ports de Lille, en collaboration avec l'équipe rev3 de la CCI Hauts-de-France, déploie une stratégie d'Ecologie Industrielle et Territoriale, par l'utilisation et la promotion de l'outil ACTIF sur ses sites. Cet outil de cartographie interactive **quantifie et géolocalise les ressources des entreprises et organisations afin de créer des synergies de mutualisation** (emplois partagés, achats groupés, etc.) et de **substitution** (flux sortants des uns deviennent les matières entrantes des autres). Développé en région Hauts-de-France depuis février 2021, il s'ancre dans une dynamique régionale, partagée et collaborative. L'objectif vise donc à recenser les ressources présentes sur nos sites (chez nous et nos clients) pour proposer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale : diminuer le prélèvement de matières premières primaires, de réduire le volume de déchets non valorisés et d'augmenter la durée et/ou le taux d'utilisation des ressources.

**Mobilité** – Ports de Lille agit sur les 2 volets de la mobilité : mobilité des marchandises et mobilité des personnes. Cette complémentarité d'actions permet d'agir sur les émissions CO<sub>2</sub> liées aux mobilités.

*Mobilité des marchandises :*

Nos activités proposent des **solutions alternatives au transport routier** grâce à nos plateformes multimodales (fluvial et ferroviaire) sur nos principaux sites. Depuis 2015, la stratégie de Ports de Lille a permis de développer significativement les activités sur nos terminaux avec la **création de nouvelles connexions fluviales** (Dunkerque et Zeebrugge en plus de Rotterdam et Anvers) et ferroviaires (Bordeaux, Toulouse, Avignon, Marseille). En 1999, Ports de Lille développe le **transport de déchets par voie fluviale** entre Lille et Blaringhem. Depuis 2007, ce dispositif a évolué avec la mise en service du Centre de Valorisation Organique (CVO) de Sequedin. Un partenariat a été créé avec la Métropole Européenne de Lille pour ouvrir une ligne fluviale pour le transport des déchets par voie d'eau et en conteneurs entre le Centre de valorisation Organique (CVO) de Sequedin et le Centre de valorisation énergétique (CVE) d'Halluin.

Les **actions incitatives** de Ports de Lille se portent également sur le transport routier par la création d'une station GNC ouverte au public sur le site de Lille (accessible par carte). Un projet de station multi énergie (hydrogène, GNC, électricité) est également à l'étude.

**L'impact de nos activités est également pris en compte** pour les engins de manutention sur nos terminaux. 4 de nos reach stacker<sup>2</sup>, acquis dernièrement (2019/2020, sur un parc de 11) sont équipés du système monitoring TruConnect, nous permettant d'avoir un suivi précis sur l'utilisation de nos machines. Ce monitoring prend en compte la consommation en gasoil, le nombre de mouvements, les émissions CO<sub>2</sub>, les kilomètres parcourus, etc.

De plus, la maîtrise de l'impact de nos activités passe également par l'intégration de critères visant à limiter la production de nuisances dans nos cahiers des charges :

- **Pollution** – Start&stop, capotage d'isolation.
- **Bruit** – nos reach stackers sont équipés de la technologie « soft landing ». Ce système utilise des capteurs ultrasons pour mesurer la distance entre le conteneur et le bras de manutention du reach stacker afin d'éviter aux opérateurs de descendre trop vite pour manœuvrer le conteneur dans la barge. Un signal est envoyé au conducteur pour ralentir la vitesse de descente, évitant ainsi les chocs et l'utilisation abusive de l'équipement.

---

<sup>2</sup> Reach stacker : grue automobile équipée d'un dispositif de levage frontal lui permettant de déplacer ou gerber des Unités de Transport Intermodales (UTI). Une UTI est une structure amovible, permettant le chargement et le transport de marchandises sur divers types de véhicules. Les UTI les plus répandues sont les conteneurs.

- **Luminosité** – nos reach stackers sont équipés du dispositif de sécurité strobolights (en remplacement des alarmes des reculs). Ce système permet d’alerte par une lumière stroboscopique lors de manœuvres opérées sur nos terminaux et ainsi diminuer nos nuisances à l’égard des riverains.

Ports de Lille **veille à la durabilité de ses engins** en respectant le plan de maintenance élaboré avec le fournisseur, en suivant leurs préconisations et en s’approvisionnant chez eux lors du remplacement de pièces par des pièces originales constructeur. Cette démarche nous permet de garantir et conserver les données techniques et environnementales constructeurs.

## QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Suivi manutention EVP <sup>3</sup> terminaux	EVP	350 243	161 697	164 831
Suivi transport CVO-CVE	Tonnes	339 209	296 075	309 153
Tonnage des modes alternatifs	Tonnes	2 513 259*	2 317 200	2 322 382
Taux intermodalité <sup>4</sup>	%	33,4 %*	28,4 %	29,1 %
Estimation de camions évités (pour camion 20 t)	Nbre	125 663	115 860	116 119
Parc engins sur les terminaux – tous sites confondus	Nbre	11	11	7
Estimation de l’empreinte carbone de nos activités portuaires**	Tonnes eCO <sub>2</sub>	669 tonnes	300 tonnes	237 tonnes

\* Données définitives et record historique.

\*\* Estimation de l’empreinte carbone liée à nos activités de manutention sur Lille en 2018, puis Lille, Santes, Halluin et Béthune pour 2019 pour la phase de test et 2020 pour la phase de production.

## Mobilité des collaborateurs et collaboratrices

Ports de Lille encourage les mobilités durables pour **les déplacements de ses salarié-es, notamment pour les trajets domicile-travail**. À ce titre, l’entreprise participe aux frais de déplacement des collaborateurs et collaboratrices (transports en commun 50 %), a installé de nouveaux abris vélos sur son site de Lille pour son personnel et les clients du port, et réfléchit actuellement à la mise en place d’un forfait mobilité. Le sujet de la mobilité des salarié-es est inscrit et discuté lors des négociations annuelles obligatoires sur **l’égalité professionnelle hommes/femmes et sur la qualité de vie au travail**. Il s’agit d’un enjeu fort et essentiel pour Ports de Lille dans le cadre de ses politiques sur l’égalité professionnelle hommes/femmes, la qualité de vie au travail, l’attractivité sur le marché de l’emploi, mais aussi dans la prise en compte de l’impact environnemental.

En 2020, l’entreprise s’est dotée d’une flotte de véhicules peu émettrice en CO2 avec une composition de véhicules hybrides et électriques. Des bornes de recharge électriques ont été installées sur nos principaux sites. De plus, des aménagements ont été réalisés pour inciter les mobilités actives à la suite de la réalisation d’une enquête mobilité sur le site de Lille :

<sup>3</sup> EVP : Equivalent Vingt Pieds est une unité approximative de mesure des terminaux et navires porte-conteneurs basé sur le volume d’un conteneur de 20 pieds (6,1 mètres). Il s’agit d’une taille standard pour les conteneurs qui peuvent être transférés sur différents modes de transport comme les navires, barges ou encore trains.

<sup>4</sup> Intermodalité : consiste à assurer un transport en empruntant successivement différents modes de transport.

- **2020** – Équipement du site de Lille en stationnement vélos à destination des équipes de Ports de Lille, des visiteurs et usagers du port, mais aussi des entreprises occupantes du port. Nous avons bénéficié de la prime du Programme Alvéole pour porter cette action. Nos anciens abris ont été valorisés : reprise par un collectif d’habitants de Fives pour leur offrir une seconde vie. Ce projet a été mené en collaboration avec l’Association Droit au Vélo de Lille (ADAV) et les Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés (AJOnc).
- **2021** – Aménagement d’une piste cyclable et piétonne sur notre site de Lille afin de sécuriser les déplacements sur le site de Lille.

## QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Abris & Stationnement vélos port de Lille	Nbre	112	20	20
Point de recharges pour véhicules électriques ou hybrides	Nbre	6	0	0
Véhicules électriques et hybrides dans le parc véhicules de Ports de Lille	Nbre	4	0	0
Suivi kilométrique annuel – flotte véhicules	Km	284 436	149 373	58 096
Consommation véhicules service	Litres	3 638,44	6 516,66	4 459,74
Moyenne des personnes bénéficiant remboursement TC – 50% *	Nbre	3	9	14
Personnes bénéficiant du télétravail	Nbre	45	3	-

\* Entre 2019 et 2020, le nombre de bénéficiaires de la prime transports en commun a diminué au regard du contexte sanitaire et social (mouvements de grèves des gilets jaunes et crise sanitaire COVID-19) mais aussi de la mise en place du dispositif de télétravail.

**Biodiversité** – Ports de Lille formalise sa démarche nature et biodiversité à travers plusieurs axes :

- Préservation et protection de la biodiversité locale ;
- Accueil de la biodiversité ;
- Restauration de la biodiversité locale ;
- Sensibilisation des collaborateurs et collaboratrices de Ports de Lille, mais aussi l’ensemble de nos parties prenantes extérieures (clients, collectivités, associations, grand public, etc.).

Cette démarche s’inscrit en lien avec les orientations et actions portées par les collectivités et la Métropole. Ainsi, des **inventaires faunes / flores** ont été réalisés sur nos sites de Santes et Lille en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et les écologues des villes. Ces inventaires ont permis de **recenser le patrimoine naturel présent sur nos sites**, notamment quelques espèces en voie de disparition (le goéland cendré, la rousserolle effarvate, le sorbier des oiseleurs ou encore le trèfle incarnat), **d’identifier des lieux à haute valeur écologique** et de **proposer des recommandations d’aménagement**.

Nos actions portent également sur la **gestion et la valorisation de nos espaces verts** avec la création d’un poste à temps plein sur ce volet. Ports de Lille a le souhait de mettre en place un **plan de gestion différenciée en collaboration** avec l’entreprise en charge de l’entretien de ces espaces et des acteurs spécialisés tel que le Conservatoire Botanique National de Bailleul. L’objectif est de réaliser une cartographie des espaces verts afin de les classer selon leur dimension, leur image, leur intérêt écologique, leur usage ainsi que l’attente sociale qu’ils suscitent. Cette classification

se base sur une méthodologie qualitative et quantitative venant préciser le type d'entretien, la nature et le rythme des interventions.

De plus, Ports de Lille **mène des projets plus ponctuels sur ses sites afin d'affirmer ses engagements biodiversité**. En 2020, 6 radeaux végétalisés ont été mis en place dans la darse<sup>5</sup> 1 du port de Lille. Ces radeaux ont pour vocation de favoriser le développement de faune et flore aquatiques. Ce projet a été mené en partenariat avec l'Agence de l'Eau Picardie-Artois, la Métropole Européenne de Lille et l'écologue de la ville de Lille. En 2021, un inventaire piscicole et micro-invertébré va être réalisé afin de suivre l'évolution de la qualité aquatique de la darse et d'étudier le potentiel ajout de radeaux végétalisés supplémentaires.

Des **actions de sensibilisation en interne et externes** sont proposées. Des ateliers biodiversité, animés par des salarié-es du port, ont été mis en place. En 2019, nous avons réalisé deux ateliers de tressage du lierre sur le grillage en bordure de voirie (côté pont de Dunkerque à Lille) afin de créer une haie de lierre. En effet, en milieu urbain, le lierre est une plante dépolluante utile, car ses feuilles sont des capteurs de particules fines et réduisent les polluants de l'air (polluants industriels et automobiles). Des panneaux d'affichage à destination des usagers du port ont été installés aux endroits identifiés comme prairies fleuries (Lille). Cette sensibilisation passe également par **l'intégration de nos clients à la démarche**. En effet, certains de nos bâtiments ou parcelles louées se composent d'espaces verts à entretenir comme indiqué dans les Convention d'Occupation Temporaire (COT)<sup>6</sup>. Ports de Lille veille donc au **respect de leurs obligations contractuelles d'entretien, mais aussi à la cohérence de leurs actions au regard de notre plan nature et biodiversité**.

Nous **valorisons également les actions portées par nos clients** : éco-pâturage chez Cemex (port de Lille), projet d'aménagement paysager chez Ortec (port de Santes), projet de tour végétalisée et gîtes pour hirondelles de rivages chez Flandres enrobés (port de Lille).

Pour finir, Ports de Lille intègre cette démarche dans ses **activités d'aménagement**. Ainsi, lors de constructions nous veillons à préserver la biodiversité sur place. Les arbres abattus sont **compensés** par de nouvelles plantations (essence noble et locale), des mesures de suivi de déplacements d'espèces protégées ont été formalisées en lien avec un écologue expert. Ce dernier engagement s'illustre notamment à travers l'un des nouveaux bâtiments du Port de Santes en cours d'obtention du Label BiodiverCity. Ce label permet de mesurer la prise en compte de la biodiversité au sein de ce projet d'immobilier logistique. Pour sa mise en œuvre, nous avons été accompagnés d'un écologue expert de l'entreprise Élan, pour le suivi de déplacements d'espèces protégées de l'entreprise Rainette et pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la société Jardin de l'Évasion.

## QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Surfaces végétalisées tous sites confondus (hors Béthune)	m <sup>2</sup>	881 310 m <sup>2</sup>	541 134 m <sup>2</sup>	NC
Surfaces végétalisées tous sites confondus – végétation murale, haies et zones boisées	ml	10 961 ml	NC	NC
Nbre projets biodiversité	Nbre	2	2	-
Budget alloué aux projets biodiversité	€	8 905,55 €	2 150 €	-

## 5. BONNES PRATIQUES D'AFFAIRES

<sup>5</sup> Darse : bassin intérieur d'un port.

<sup>6</sup> COT : Convention d'Occupation Temporaire : se définit comme un contrat par lequel les parties manifestent leur volonté de ne reconnaître à l'occupant qu'un droit de jouissance temporaire. Ici, limité à la durée de la concession.

## 20) Comment intégrez-vous la RSE dans votre démarche d'achats et dans la relation avec vos fournisseurs ?

**Relation avec nos fournisseurs et partenaires** – Dans le cadre de ses activités – aménagement, maintenance et entretien du patrimoine, sécurité, sûreté environnement – Ports de Lille fait appel à de nombreux fournisseurs et sous-traitants. Afin d'assurer le bon déroulé de nos projets, nous associons, **le plus tôt possible, l'ensemble des personnes et prestataires selon leurs compétences et expertises** (géomètres, écologues, bureau d'études, etc.). Cette démarche nous permet de **limiter les risques tout en favorisant la bonne acceptabilité des projets dans leurs environnements**. Des enquêtes publiques sont réalisées conformément à la réglementation ; lors de la construction des nouveaux bâtiments du port de Santes par exemple. Ports de Lille mène également une **démarche de concertation plus volontariste auprès de ses clients** (projets de stationnement vélos ou des bornes électriques par exemple), mais aussi auprès des riverains et association de riverains (projet du nouvel accès du port de Wambrechies, du mur anti-bruit de Santes par exemple).

Ports de Lille est traditionnellement très attentif au paiement de ses fournisseurs en temps et en heure. Cette éthique est une preuve de respect qui assure la base de bons partenariats. Légalement, le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours nets à compter de la date d'émission de la facture ou, à titre dérogatoire, 45 jours fin de mois, sous réserve que ce délai dérogatoire soit inscrit dans le contrat et ne constitue pas une discrimination manifeste à l'égard du créancier. (article L. 441-10 du Code de commerce). Notre politique de paiement, déterminée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, a pour objectif le respect des délais de paiement. Durant la crise sanitaire, de nouvelles mesures ont été mises en place afin de soulager les trésoreries de nos fournisseurs et préserver leur compétitivité, avec un paiement à réception de la facture.

### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Délai de paiement des factures*	Jours	12	14	NC

\* ratio : *encours des factures comptabilisées / montant total des factures de la période*

**Démarche d'achats** – Étant donné son statut juridique, les achats de Ports de Lille sont soumis au dispositif de la **commande publique**. Ports de Lille inscrit donc dans ses consultations des critères d'appréciation des offres servant à l'analyse des offres. Pour toute commande supérieure à 40 000 €HT, Ports de Lille est soumis à une procédure de mise en concurrence publique.

Depuis 2017, les cahiers des charges de nos marchés de travaux comportent une **clause d'insertion sociale**.

Depuis 2017 nous privilégions les produits écolabellisés ou ayant un faible impact environnemental. Nos prestataires d'entretien utilisent des produits Écolabel pour l'entretien de nos locaux administratifs, mais aussi des locaux loués sur nos différents sites.

Depuis 2020, nous avons encore renforcé notre **politique d'achats responsables et intégrons des clauses RSE** et critères spécifiques de choix dans nos marchés publics (politique RSE du fournisseur, consommation énergie des produits, recyclage des matériaux et cycle de vie, origine des produits, etc.). La démarche sociale et environnementale des entreprises est évaluée sur une notation de 5 points minimum.

Pour finir, nous appliquons ces pratiques lors de commandes plus ponctuelles, telles que l'organisation d'événements. Nous travaillons avec des **prestataires locaux proposant des produits de saison, limitant le gaspillage alimentaire et la production de déchets non recyclables**.

## 21) Quelles règles éthiques avez-vous établies vis-à-vis de vos concurrents ?

Ports de Lille est soumis à une **forte concurrence sur le territoire métropolitain pour ses activités de commercialisation d'espaces logistiques** face aux parcs d'activité gérés par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Métropole. Pour ses activités de manutention et de transports intermodaux, la concurrence s'illustre

particulièrement à travers le transport routier, les ports belges le long de la Lys et de l'Escaut, mais aussi par les plateformes de Dourges et de l'Escaut.

Ainsi, Ports de Lille se donne les moyens de **rester concurrentiel** sur le marché en proposant des produits et services de qualité. Nos terminaux se démarquent par leur qualité de service et vitesse d'exécution exemplaires qui leur confèrent la réputation de terminaux les plus rapides de France. Ports de Lille s'est donné pour objectif un temps de traitement camions de 20 minutes. Le temps de traitement correspond à l'arrivée du chauffeur sur notre site, son accueil et saisie des formalités administratives jusqu'à la validation de la manutention dans l'engin.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Temps de traitement camions – LCT	Minutes	14 :06	14 :52	15 :56

## 6. CLIENTS ET CONSOMMATEURS

### 22) Proposez-vous une offre responsable à vos clients/consommateurs ? Si oui, laquelle ? Si non, pourquoi ?

**Proposition d'une offre responsable** – Ports de Lille développe une offre commerciale et de services à disposition des entreprises du territoire, le tout en lien avec ses obligations contractuelles imposées par son concédant Voies Navigables de France (VNF). Nos engagements s'appuient sur l'entretien de notre patrimoine immobilier afin de le maintenir au niveau du marché, de suivre l'évolution réglementaire et d'assurer la sécurité de nos clients ; la construction de nouveaux entrepôts déployant l'attractivité de nos sites et du territoire ; et la promotion du transport intermodal.

À ce titre, un gros travail de recensement, en partenariat avec la cellule dédiée à rev3 de la CCI Hauts-de-France, a été réalisé afin de **mieux connaître nos clients et leurs activités**, notamment les activités rev3 implantées sur nos sites. Ce travail nous permet de **valoriser nos clients, mais aussi d'affirmer nos engagements en matière de développement durable et territoire d'expérimentation** au service de la Métropole et de la région. En 2020, nous recensons 90 clients ayant une activité rev3 (selon le code NAF) sur 189, représentant 47 % des activités présentes sur nos sites de Lille, Santes, Haubourdin, Harnes, Halluin, Marquette, Houplin-Ancoisne et Wambrechies. Parmi nos clients se trouvent :

- **Energies renouvelables** – ENECSOL (Lille), GALLIA (Wambrechies), CHAUMECA (Haubourdin), etc.
- **Mobilité des personnes et des biens** – DC RESOURCES (Harnes), EURO BARGING LOGISTIQUE (Lille), ROUSSEL INTERNATIONAL (Halluin), SIMASTOCK - SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MANUTENTION ET DE STOCKAGE (Santes), etc.
- **Efficacité énergétique** – ENVELOPPE THERMIQUE POUR LE BÂTIMENT ET L'HABITAT (E.T.B.H., Santes), GE ENERGY POWER CONVERSION France (Lille), ISOMUR (Santes), etc.
- **Économie de la fonctionnalité** – LES PANIERS DE LÉA (Lille)
- **Économie circulaire** – BMOS (Wambrechies), CAPTRAIN FRANCE (Lille), ESTERRA (Santes et Wambrechies), NOREVAL (Santes), SECONDLY (Santes), BAUDELET (Santes), LES ALCHIMISTES (Santes), etc.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
<b>rev3</b> – Entreprises engagées dans les énergies renouvelables	Nbre	5	NC	NC
<b>rev3</b> – Entreprises engagées dans la mobilité des biens durables	Nbre	40	NC	NC
<b>rev3</b> – Entreprises engagées dans l'efficacité énergétique	Nbre	6	NC	NC

<b>rev3</b> – Entreprises engagées dans l'économie fonctionnalité	Nbre	1	NC	NC
<b>rev3</b> – Entreprises engagées dans l'économie circulaire	Nbre	34	NC	NC

De plus, le développement de la voie d'eau et du ferroviaire font partie des critères de négociations et de l'accompagnement proposés à nos clients. Les parcelles situées en bord à voie d'eau<sup>7</sup> sont dorénavant réservées pour les clients utilisateurs ou futurs utilisateurs de ce mode de transport. **Des avantages financiers sont accordés aux clients en fonction de l'utilisation du transport fluvial** et des pénalités appliquées envers ceux qui ne respectent pas les objectifs fixés. Ces modalités permettent d'encourager le recours à la voie d'eau en particulier pour les locataires de terrains situés bord à canal. Le système tarifaire est public avec une réduction calculée selon le tonnage réalisé durant l'année en fonction de l'engagement contractuel. Des volumétries minimums sont exposées dans la COT (2,5t / m<sup>2</sup> / an pour le vrac, matériaux de construction, autres ou 1,5t / m<sup>2</sup> / an pour les produits manufacturés) qui permettent de calculer le rapport entre le tonnage réalisé et l'objectif fixé ; avec une incitation financière si dépassement de l'engagement minimal. La pénalité pour le tonnage voies d'eau non réalisé se base sur la même volumétrie avec un montant de 0,26 € à 0,44 € / tonne non réalisée de l'engagement contractuel.

Ports de Lille propose des offres en matière de logistique urbaine. En 2015, il inaugure son **Centre Multimodal de Distribution Urbaine (CMDU)**. Cet équipement de **massification et mutualisation des marchandises** est un véritable outil d'éco mobilité pour décongestionner la métropole et optimiser la logistique du dernier kilomètre. Plusieurs services sont proposés : livraisons, stockage, réserve déportée, reverse logistique, etc. La société URB, implantée au CMDU depuis février 2020, assure ces activités. Outre le CMDU, Ports de Lille au travers de ses clients développe et soutient la logistique urbaine durable en accueillant : Chronopost, Citéliv, Nc déménagement ou encore Main forte.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Nbre entreprises dont trafic fluvial > 100 000 tonnes	Nbre	4*	6	3
Clients utilisateurs du CMDU*	Nbre	11	-	8

\* Baisse du nombre d'entreprises dû à l'impact de la crise sanitaire

\*\* Changement d'exploitant entre 2019 et 2020.

#### 23) Comment sensibilisez-vous vos clients/consommateurs à la consommation responsable ?

La sensibilisation de nos clients passe par un suivi et un accompagnement réguliers. Nous les intégrons à notre démarche RSE et rev3 afin de mener des actions de développement cohérent. Cela passe également par un renforcement des liens avec l'ensemble de notre communauté portuaire :

- Développer notre communication rev3 auprès de nos partenaires et du grand public ;
- Mettre en exergue les pratiques rev3 des clients de Ports de Lille ;
- Accompagner les clients vers de bonnes pratiques rev3 ;
- Créer des synergies entre les clients et Ports de Lille.

Pour ce faire Ports de Lille se donne les moyens de sensibiliser et partager les bonnes pratiques présentes sur nos sites à travers des webinaires, book, communiqué de presse ou encore des portraits clients. Un webinaire pour la communauté portuaire sur l'économie circulaire est prévu le 27 avril 2021.

<sup>7</sup> Bord à voie d'eau : terrains, bâtiments situés au plus proche de la voie d'eau. Ces espaces permettent notamment d'optimiser l'utilisation du transport fluvial.

**24) Comment intégrez-vous la RSE dans la relation clients/consommateurs (accessibilité, relation court terme et long terme, satisfaction...) ?**

**Gestion de la relation client** : la clientèle de Ports de Lille se répartit entre :

- Entreprises occupant des locaux d'activités (bureaux, entrepôts, etc.)
- Entreprises auxquelles sont proposées des prestations logistiques (stockage, manutentions, etc.)

L'un de nos objectifs principaux est **d'accompagner nos clients dans leur développement**. Pour cela, nous avons mis en place un tableau de bord de **suivi des demandes clients actuels et futurs** nous permettant de fluidifier nos relations et de répondre à leurs attentes afin d'ajuster et améliorer les offres à disposition. Un courriel est mis à disposition de l'ensemble de nos clients assurant ainsi une bonne réactivité. Des rencontres sont également organisées avec nos principaux clients afin **d'accompagner au mieux leur développement en lien avec les évolutions contractuelles, d'échéances ou de conjonctures**.

Ports de Lille assure également **la maintenance et l'entretien de son patrimoine immobilier**. Des visites de bâtiments, entrepôts ou terrains sont réalisées par nos services et nos entreprises partenaires annuellement afin **d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers des sites et le maintien des infrastructures et du matériel en bon état d'usage**. Un planning d'intervention est établi sur chaque bâtiment afin de réviser, entre autres, les rideaux et quais niveleurs des bâtiments, les toitures, l'assainissement, ou encore les climatisations, ventilations et chaudières des bâtiments. Ces actions fortes ont permis **d'inverser la tendance du curatif vers le préventif, d'accroître notre réactivité d'intervention, mais aussi notre relation de confiance avec nos clients et notre performance sur le marché**.

Ports de Lille s'efforce de définir des objectifs communs avec ses clients. En 2020, un gros travail de mise à jour des Conventions d'Occupation Temporaire (COT) a été entrepris. Ce travail permet de coordonner les ambitions de développement de l'ensemble des parties, notamment au regard des exigences économiques, environnementales, sociales et sociétales.

**Satisfaction client** – dans le cadre de notre activité de manutention « Conteneur » Ports de Lille a obtenu la **certification ISO 9001** en 2017, renouvelée en 2020, et effectue un suivi de la satisfaction client, des réclamations, des visites commerciales et des volumétries supplémentaires manutentionnées pour nos activités sur le terminal de Lille (LCT). En 2019, Ports de Lille a obtenu pour le LCT le statut d'Opérateur Economique Agréé (Full OEA sur les volets « sûreté et sécurité » et « simplifications douanières »).

Des **enquêtes satisfaction clients** (opérateurs ferroviaires ou fluviaux) et usagers (chauffeurs routiers, marins, entreprises ferroviaires) sont donc réalisées chaque année (soit 40 questionnaires). Ceci permet de recueillir, de manière structurée et objective, l'avis des clients et usagers sur les services proposés, d'améliorer la compréhension des besoins des clients, d'y répondre pour assurer le développement de nos activités de manutention en fidélisant et captant de nouveaux marchés.

**QUELQUES INDICATEURS**

	Unité	2020	2019	2018
Nbre questionnaire clients complété	Nbre	9	20	9
Nbre questionnaire usagers complété	Nbre	25	52	14
Satisfaction client – <i>satisfait &amp; très satisfait</i>	Note (sur 5 points)	4,17	4,27	4,43
Satisfaction usager – <i>satisfait &amp; très satisfait</i>	Note (sur 5 points)	4,60	4,57	4,14
Visites commerciales*	Nbre	82	160	144

\*Baisse due à l'impact de la crise sanitaire.

**Accessibilité de l'offre** – Étant donné le statut public des biens que gère Ports de Lille, leur occupation est soumise à Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cette procédure **assure la mise en concurrence des entreprises souhaitant s'y installer**. Les candidats sont alors invités à présenter leur volonté d'utiliser la voie fluviale, leur politique de développement économique, environnementale et sociale.

Ports de Lille veille à maintenir **son offre accessible à l'ensemble des profils d'entreprises**. Nous proposons une large gamme de produits permettant de répondre aux besoins du marché. Nos tarifications sont publiques, indexées selon l'indice du coût de la construction et encadrées par notre concédant Voies Navigables de France (VNF). Plusieurs paramètres rendent nos sites attractifs : **bonne desserte, situations stratégiques au cœur de la métropole, connexions ferroviaires et fluviales, gardiennage**, etc. Ports de Lille veille à accompagner ses nouveaux clients lors de leur installation, notamment dans la **mise en œuvre de projets sur des terrains nus**. Nous apportons notre soutien et expertise afin de **faciliter leur implantation**. À ce titre, Ports de Lille suit l'évolution de l'occupation de ses biens en location (terrains, entrepôts, bureaux) qui avoisinent les 95 % de location. Ce suivi permet de mettre en exergue la légitimité de biens logistiques et industriels en milieu urbain.

Nous accompagnons également des entreprises sociales présentes sur nos sites telles que la Banque Alimentaire et l'entreprise Mainforte auxquelles nous accordons des conditions particulières et que nous soutenons dans certaines de leurs actions.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Occupation terrains	%	93,1 %	89,8%	90,2%
Occupation entrepôts	%	95 %	89,1%	97,9%
Occupation bureaux	%	93,1 %	95,9%	96,8%

## 7. ENGAGEMENT SOCIÉTAL

### 25) Expliquez vos actions sociétales et précisez pour chacune l'implication de vos collaborateurs et les liens avec vos parties prenantes

**Développer les compétences territoriales et créer des emplois** – Ports de Lille est un acteur économique majeur à l'échelle du territoire local, régional et national et a vocation à devenir un hub logistique et portuaire à l'échelle européenne. De nombreux investissements ont été réalisés durant ces dernières années visant à développer l'offre commerciale, logistique et intermodale de nos sites. L'un des projets phares a été la concrétisation du projet de délestage logistique Roquette entre Lestrem et Santes. Cette réalisation a permis l'embauche directe et la formation de 16 conducteurs d'engins pour les plateformes de Santes et Béthune.

En 2012, Ports de Lille a mené une étude sur **l'impact économique de ses activités sur le territoire**. Cette enquête a permis de révéler notre poids économique, notamment en création d'emplois : **3 032 emplois directs et 2 380 emplois indirects**. L'actualisation de ces chiffres est prévue, mais ils ne peuvent qu'être supérieurs vu notre développement immobilier et logistique.

Nos activités et celles de nos clients concourent au développement de compétences et l'affirmation d'une **région en pleine transition industrielle**. Les sites de Ports de Lille proposent une large gamme d'activités soutenant la transition énergétique. Par ailleurs, nos activités de location de bureaux accompagnent les entrepreneurs locaux et innovants au service du développement du territoire en proposant des tarifs et services attractifs.

**Partenariat avec les acteurs de la société civile** – Ports de Lille a à cœur de concilier le développement de ses activités et celui de ses clients tout en garantissant sa **bonne acceptabilité dans son environnement**. La concertation, le partage et le dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes sont essentiels à la bonne réalisation de projets. En 2020, un **Comité de pilotage de Concertation continue interne et pluri-services** a été créé. Les nouveaux projets sont discutés et approuvés en liaison avec la société civile (riverains, collectivités et associations), mais aussi les clients installés ou futurs. Pour ce faire, nous organisons des **rencontres, visites et réunions de présentation** afin d'enrichir les projets en vue d'une validation globale. Ports de Lille est impliqué dans de nombreuses associations et organisations :

Nous travaillons avec l'ensemble de ces acteurs à la promotion des infrastructures portuaires, fluviales et ferroviaires, à l'évolution des métiers de la chaîne du transport et de la logistique et à la valorisation des villes portuaires. Notre implication passe également par un engagement administratif dans certaines des associations et organisations :

## Nos partenaires

Le concédant :



Le concessionnaire :



Les partenaires :



- **Fédération Norlink** – Administrateur
- **Association Française des Ports Intérieur (AFPI)** – Présidence et Secrétaire général
- **Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)** – Conseiller

Ports de Lille s'engage également auprès d'acteurs locaux tels que l'Agence de Développement et Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), la Métropole Européenne de Lille et les Voies Navigables de France pour le développement du maillage du territoire (échelle locale et régionale) notamment en matière d'infrastructure de transports, d'intermodalité et de développement des flux.

Ports de Lille participe à de **nombreux projets d'innovation** (échelles internationale, européenne, nationale et régionale) en partenariat avec CEA TECH (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), le pôle de compétitivité i-Trans, le projet Interreg ST4W (Smart Track for Waterways) ou encore PIANC / AIPCN (World Association of Waterborne Transport Infrastructure) afin de **partager et développer les solutions de demain dans les domaines portuaires, logistiques et industriels**.

Ports de Lille travaille également à la mise en place d'une toile industrielle et logistique, permettant de **connaître son empreinte territoriale et de démontrer son importance pour le développement local**. L'objectif est de construire un outil d'intelligence économique permettant d'identifier les relations avec les acteurs privés et publics implantés sur le périmètre de Ports de Lille et éventuellement dégager des synergies en termes d'économie circulaire transition énergétique, mobilité, etc.

**S’impliquer dans le domaine de l’éducation, du sport, de l’associatif et de la culture** – Le site de Lille accueille chaque année des **événements à destination du grand public afin de faire connaître nos activités**. Visites, rencontres, échanges sont organisés. Tournage de séries policières pour France 2 « L’Absente » (2021) et « Les invisibles » (2020), tournage de l’émission Les Gens des Hauts pour France 3 avec plus de 100 000 spectateurs (2020) ; participation aux Journées Européennes du Patrimoine avec près de 1 000 visiteurs sur le weekend : visite commentée en collaboration avec la péniche L’Eldorado (2019), participation aux Journées portes ouvertes (2018).

En 2019, l’Equipe de course de Ports de Lille a participé à des **courses organisées au profit d’associations**.

En 2021, nous avons réalisé une **collecte de denrées alimentaires et produits d’hygiène** auprès des collaborateurs et collaboratrices de Ports de Lille, en partenariat avec la Banque Alimentaire. L’événement nous a permis de reverser 130 kg de dons à la Banque Alimentaire. Cette action s’inscrit dans le challenge environnemental mis en place avec Energic, toujours en cours. Ce challenge contribue à sensibiliser les salarié-es de Ports de Lille à toutes les thématiques et aux enjeux du développement durable ; notre équipe se constitue de 36 personnes.

De plus, nous recevons des **visites d’écoles et universités** plusieurs fois par an. Plusieurs travaux universitaires ont été réalisés sur l’intégration d’activités portuaires en milieu urbain, l’architecture urbaine, la logistique, etc. Et intervenons dans les écoles d’enseignement supérieur telles que L’Université Catholique de Lille, L’École des hautes études d’ingénieur de Lille (HEI), l’Institut Supérieur du Transport et de la Logistique Internationale de l’Université de Lille, le Campus Arts et Métiers de Lille et l’Institut d’Aménagement et d’Urbanisme de l’Université de Lille. Les cursus et spécialités sont en lien avec la logistique et les transports, les échanges internationaux et l’urbanisme, sous l’angle portuaire.

**Développer l’attractivité et le tourisme sur le territoire** – Ports de Lille travaille avec les acteurs locaux à promouvoir les richesses patrimoniales et culturelles de la Métropole. Pour ce faire nous mettons à disposition un embarcadère et assurons le ravitaillement en eau potable. Cette contribution permet de renforcer le rayonnement de Lille à l’international – Allemands, Suisses, Néerlandais, Américains, Anglais, etc. font escale à Ports de Lille.

#### QUELQUES INDICATEURS

	Unité	2020	2019	2018
Publication de communiqués de presse	Nbre	3	3	NC
Événements BtoC – grand public	Nbre	4	3	NC
Participation à des projets d’innovation	Nbre	6	4	NC
Intervention dans les Universités/ écoles	Nbre	10	15	13
Accueil de personnes en situation d’apprentissage (stage long + alternance)	Nbre	1	1	0
Accueil bateau de croisière	Nbre	2	4	8

### III/ FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

26) **Qu’est-ce qui permet la réussite de votre démarche RSE (motivation, implication, moyens humains/matériels/financiers, communication...) ? (Les difficultés rencontrées et surmontées peuvent apparaître ici).**

La réussite de notre démarche RSE est favorisée à la fois par **une conscientisation individuelle des collaborateurs et collaboratrices de Ports de Lille, mais aussi par l’impulsion forte donnée par la Direction**. Ports de Lille se donne les moyens de réussir avec le recrutement d’une Responsable RSE, sa participation à la mission régionale rev3, le

développement de sa responsabilité ressources humaines, mais aussi par la mise en place de nouvelles manières de travailler avec, par exemple, la création du COPIL Concertation continue. En 2020, Ports de Lille a mené une enquête RSE auprès de l'ensemble de ses collaborateurs et collaboratrices. Cette enquête nous a permis d'identifier une forte motivation à s'investir dans la dynamique, mais un manque de connaissance et d'appropriation du sujet en lien avec les métiers de chacun·e. Cette sensibilisation et accompagnement sont en cours, nous travaillons à valoriser les initiatives internes pour que tout le monde puisse participer à construire le port de demain.

La mobilisation et l'implication de l'ensemble des parties prenantes jouent un rôle important dans la mise en place de notre démarche. Longtemps tenus à l'écart des projets de développement, nous renouons le dialogue avec les collectivités et la sphère publique. Cet enjeu est essentiel pour le maintien et l'évolution de Ports de Lille.

### 27) En quoi votre démarche RSE contribue-t-elle aux performances de votre structure ?

La démarche RSE de Ports de Lille contribue directement à sa **compétitivité**. En effet, les enjeux RSE ont été intégrés à la stratégie de développement du port afin de renforcer son acceptabilité, son attractivité et sa compétitivité. La démarche RSE s'intègre donc à l'ensemble des processus de Ports de Lille et permet une meilleure gestion des risques. En contribuant aux enjeux du développement durable, l'entreprise valorise sa responsabilité sociétale en articulation avec les politiques publiques et en partenariat avec les acteurs du développement économique du territoire. Notons par exemple, la mobilité interne et le développement des compétences, l'amélioration de l'accessibilité des modes actifs des zones portuaires, l'accompagnement des clients sur la sécurité, sûreté et l'environnement, l'optimisation énergétique. Toutes ces actions permettent de consolider l'existant et de créer de la valeur pour nous et nos parties prenantes.

En effet, notre engagement va au-delà du port et **associe la communauté portuaire pour créer un pôle d'innovation, de compétitivité et d'attractivité sur le territoire**. En 2021, nous avons accueilli la signature du protocole d'accord de collaboration entre le ferroviaire et le fluvial. Cet événement illustre les bons rapports de coopération et de confiance.

---

## ACTE DE CANDIDATURE

---

- J'accepte les conditions du règlement des Trophées de l'Economie Responsable (*voir Règlement sur [www.reseau-alliances.org](http://www.reseau-alliances.org)*)
- Je m'engage à être sincère et transparent au travers de la candidature de ma structure

Cachet & Signature

Précédés de la mention "lu et approuvé"